

EXECUTIVE SECRETARIAT  
INTERNATIONAL CONFERENCE  
ON THE GREAT LAKES REGION



SECRETARIAT EXÉCUTIF  
CONFÉRENCE INTERNATIONALE  
SUR LA RÉGION DES GRANDS LACS

**DECLARATION DES CHEFS D'ETAT ET DE  
GOUVERNEMENT DES ETATS MEMBRES DE LA  
CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA REGION DES  
GRANDS LACS (CIRGL) SUR LA SITUATION  
SECURITAIRE DANS L'EST DE LA REPUBLIQUE  
DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)**

**3EME SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT ET  
DE GOUVERNEMENT**

KAMPALA, OUGANDA,  
8 SEPTEMBRE 2012

Avenue du Gouvernement, B. P. 7076, Bujumbura, Burundi  
Tel : + 257 22 25 6824/5/7/9, Mob +257 79 344 901 Fax: (00257) 22 25 6828  
Email: [secretariat@icglr.org](mailto:secretariat@icglr.org), Website : [www.icglr.org](http://www.icglr.org)

## PREAMBULE

- **Nous, les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), réunis à Kampala, en Ouganda, le 8 septembre 2012, sur invitation de S.E. Président Yoweri Museveni, Président de la République de l'Ouganda et Président en exercice de la CIRGL, pour traiter de la situation sécuritaire dans l'Est de la République Démocratique du Congo;**
- **Rappelant les décisions de nos Sommets Extraordinaires précédents, tenus à Addis Abeba le 15 juillet 2012, et à Kampala les 7 et 8 août 2012,**
- **Rappelant les décisions que nous avons prises à Kampala, les 8 et 9 août 2012, de mettre en place un Sous-Comité des Ministres de la Défense composé de la République d'Angola, de la République du Burundi, de la République du Congo, de la République Démocratique du Congo, de la République du Rwanda, de la République Unie de Tanzanie et de la République de l'Ouganda, avec le mandat de proposer des mesures urgentes pour s'assurer que les combats cessent totalement dans l'Est de la République Démocratique du Congo, afin de permettre la consolidation de la paix, la sécurité et la stabilité et de fournir également des éléments précis sur l'opérationnalisation de la Force Internationale Neutre ;**
- **Rappelant également les décisions que nous avons prises, au cours du même Sommet, de nous retrouver ici à Kampala, les 8 et 9 septembre 2012, pour recevoir le rapport du Sous-Comité des Ministres de la Défense sur la situation sécuritaire dans l'Est de la République Démocratique du Congo ;**
- **Prenant note du message du Secrétaire Général des Nations Unies soutenant les initiatives de la CIRGL ;**
- **Prenant note de l'accalmie dans les combats dans l'Est de la République Démocratique du Congo, mais conscients de la dégradation de la situation sécuritaire et humanitaire dans cette partie du pays, en raison des activités armées du mouvement M23 ;**
- **Conscients de la gravité de la situation sécuritaire et humanitaire dans l'Est de la République Démocratique du Congo, et du fait qu'elle constitue une menace sérieuse pour la paix, la sécurité, la stabilité et le développement dans toute la Région des Grands Lacs ;**
- **Rappelant notre engagement ferme à mettre en œuvre le Pacte de la CIRGL sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs du 15 Décembre 2006 et ses Protocoles correspondants ;**

- **Profondément préoccupés par la récente formation illégale d'un « gouvernement » dans certaines parties de l'Est de la République Démocratique du Congo par le M23.**
- **Saluant les efforts diplomatiques considérables que le Président du Sommet, S.E. Président Yoweri Museveni n'a eu cesse de déployer pour s'assurer que les combats dans l'Est de la République Démocratique du Congo s'arrêtent définitivement ;**
- **Ayant examiné et adopté le Rapport du Sous-Comité des Ministres de la Défense, tel qu'amendé, y compris les Termes de Référence et le Budget du Mécanisme Conjoint de Vérification élargi (MCV), fournis en annexe dudit Rapport ;**
- **Ayant également examiné et adopté, tel qu'amendé, le Rapport de la Réunion Extraordinaire du Comité Interministériel Régional (CIMR) de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs sur la situation sécuritaire dans l'Est de la République Démocratique du Congo, qui s'est tenue à Kampala, le 6 septembre 2012, incluant la recommandation de coopérer avec la Communauté du Développement de l'Afrique Australe (SADC) ;**

**DECIDONS ce qui suit :**

**Sur la cessation des hostilités et les efforts diplomatiques**

1. Demandons au Président en exercice de la CIRGL de poursuivre ses efforts diplomatiques auprès des parties en conflit dans l'Est de la RDC en vue de parvenir à une cessation totale des hostilités et de résoudre la crise, si possible, par des voies politiques;
2. Adressons la requête au Président en exercice, ainsi qu'aux autres Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CIRGL, d'envoyer un message fort, durant le Sommet sur l'Est de la RDC proposé par les Nations Unies et prévu pour le 27 septembre 2012, dans le but d'obtenir des Nations-Unies un appui diplomatique et technique aux initiatives de la CIRGL, y compris la Force Internationale Neutre, les activités du Mécanisme Conjoint de Vérification élargi et les efforts politiques et diplomatiques visant à mettre un terme à la crise dans l'Est de la RDC ; *EDL*

*Bl'*

*⊙*

*AA*

*#*

*Romp*

*9*

*[Signature]*

*[Signature]*

### Concernant la Force International Neutre (FIN)

1. Le Sous-Comité des Ministres de la Défense est élargi pour inclure tous les Ministres de la Défense de tous les Etats Membres de la CIRGL ;
2. Le Comité des Ministres de la Défense doit convoquer une réunion dans les meilleurs délais pour, entre autres, prendre des mesures visant à mettre en œuvre les directives du Sommet relatives à l'opérationnalisation de la Force Internationale Neutre, en vue de la déployer dans un délai de trois mois ;
3. Le Comité des Ministres de la Défense informera le CIMR et rendra compte directement aux Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CIRGL ;
4. Exprimons notre appréciation à la République Unie de Tanzanie pour son engagement de contribuer à l'effectif de la Force Internationale Neutre et appelons les autres Etats Membres à donner le même engagement dans un délai d'un mois ;

### Concernant le mandat et le financement de la Force Internationale Neutre

1. La Force Internationale Neutre doit être déployée sous un mandat de l'Union Africaine et des Nations Unies ;
2. Confions aux quatre Etats Membres de la CIRGL, siégeant au Conseil Paix et Sécurité de l'Union Africaine (AUPSC), à savoir, la République d'Angola, la République du Congo, la République du Kenya et la République Unie de Tanzanie, la mission de saisir conjointement le Conseil Paix et Sécurité de l'Union Africaine pour analyse et approbation du déploiement de la Force International Neutre dans l'Est de la RDC. La République de l'Ouganda coordonnera cette démarche de ce Groupe d'Etats Membres auprès du Conseil Paix et Sécurité de l'Union Africaine ;
3. Exhortons l'Union Africaine à obtenir l'appui des Nations Unies pour le déploiement de la Force Internationale Neutre.
4. Le Président du CIMR utilisera ses bons offices dans le but de fournir un appui diplomatique à l'opérationnalisation de la Force Internationale Neutre ;
5. Confions au Président en exercice de la CIRGL la mission d'introduire une requête officielle auprès des Etats Africains et des partenaires régionaux et

BS

Ⓢ

M

A

Ramp

EL

S

Am

internationaux en vue d'obtenir un appui financier, logistique et technique à l'opérationnalisation de la Force Internationale Neutre ;

6. Exhortons les Etats Membres à fournir des ressources financières et techniques à la Force Internationale Neutre ;

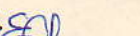
#### **Concernant le Mécanisme Conjoint de Vérification (MCV) élargi et le Centre Conjoint de Fusion des Renseignements**

1. Exhortons tous les Etats Membres de la CIRGL à déployer, dans les meilleurs délais, leurs experts auprès du MCV, à Goma.
2. Confions au Comité des Ministres de la Défense et au Secrétaire Exécutif la mission de lancer officiellement le MCV élargi, le 14 septembre 2012 ;
3. Le Centre Conjoint de Fusion des Renseignements doit fournir des renseignements directement ses rapports au Mécanisme Conjoint de Vérification (MCV) élargi et également au Ministre de la Défense de l'Etat Membre assumant la présidence de la CIRGL ;

#### **Concernant le Fonds d'Assistance Humanitaire**

1. Exprimons notre appréciation aux Etats Membres pour leurs généreuses promesses de contribution au Fonds d'Assistance Humanitaire, comme suit : la République de l'Ouganda (1.000.000 USD), la République Démocratique du Congo (1.000.000 USD), la République Unie de Tanzanie (500.000 USD), la République du Kenya (500.000 USD) et appelons les autres Etats Membres à contribuer au Fonds d'Assistance Humanitaire ;
2. Confier au Secrétaire Exécutif la mission d'identifier une Agence humanitaire compétente pour gérer le Fonds d'Assistance Humanitaire de la CIRGL et de rendre compte au prochain Sommet pour décision.

#### **4<sup>e</sup> Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat de la CIRGL**

Décidons de tenir le prochain Sommet Extraordinaire pour examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces décisions, le 8 octobre 2012, à Kampala, en Ouganda. 

Fait à Kampala, Ouganda, le 8 Septembre 2012

1. *Caetano Vau-Duque*  
S.E. JOSE EDUARDO DOS SANTOS  
Président de la République d'Angola

2. *20: 1st Vice - President*  
*Augusto*  
S.E. PIERRE NKURUNZIZA  
Président de la République du Burundi

3. *de Mabele*  
S.E. FRANÇOIS BOZIZE  
Président de la République  
Centrafricaine

4. *Denis Sassou*  
S.E. DENIS SASSOU-NGUESSO  
Président de la République du Congo

5. *Joseph Kabila*  
S.E. JOSEPH KABILA  
Président de la République  
Démocratique du Congo

6. *Mwai Kibaki*  
S.E. MWAI KIBAKI  
Président de la République du Kenya

7. *Louise Mushikiwabo*  
FOR  
S.E. PAUL KAGAME  
Président de la République  
du Rwanda

8. *8/9/2012*  
for S.E. OMAR HASSAN AHMED EL  
BASHIR  
Président de la République du Soudan

9. *Jakaya Mrisho Kikwete*  
S.E. JAKAYA MRISHO KIKWETE  
Président de la République  
Unie de Tanzanie

10. *Yoweri Kaguta Museveni*  
S.E. YOWERI KAGUTA MUSEVENI  
Président de la République d'Ouganda

11. *Michael Chilufya Sata*  
FOR  
S.E. MICHAEL CHILUFYA SATA  
Président de la République de  
Zambie

*Handwritten mark*